

L'ICA demande une pause dans la mise en œuvre du RRPO

Ottawa, le 3 février 2016 – L'Institut canadien des actuaires (ICA) exhorte le gouvernement de l'Ontario à reporter d'un an la mise en œuvre du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO) afin de donner à toutes les juridictions canadiennes responsables des régimes de retraite suffisamment de temps pour prendre une décision adéquate relativement aux programmes de sécurité de la retraite pour tous les Canadiens.

Dans un énoncé de position publié aujourd'hui, l'ICA a exprimé certaines préoccupations à savoir que la mise en œuvre progressive du RRPO pourrait être déployée trop rapidement, ce qui pourrait rendre la fusion dans un Régime de pensions du Canada (RPC) élargi plus difficile, rendant ainsi l'atteinte d'une couverture nationale plus difficile.

Si une stratégie nationale devait être adoptée d'ici un an, des frais significatifs associés à la mise en œuvre du RRPO seraient évités. Si aucune entente nationale n'est conclue en 2016, le RRPO disposerait de temps supplémentaire pour sa planification détaillée, rendant ainsi le report d'un an d'autant plus utile.

L'Ontario aurait sans doute avantage à prendre cette option en considération.

Pour prendre connaissance de l'énoncé de position intégral, [cliquez ici](#).

--30--

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Josée Gonthier, gestionnaire des communications de l'ICA, au 613-236-8196, poste 106, ou par courriel à josee.gonthier@cia-ica.ca.

<https://www.cia-ica.ca/fr/accueil>

Suivez-nous sur Twitter à [@ICA Actuaires](https://twitter.com/ICA_Actuaires)

Document 216010